

Webinaire n°3

ESS et achats responsables en Pays de la Loire

15 novembre 2021

En partenariat avec : **resecó**
pour une commande
publique durable

Déroulé du webinaire



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable

Qu'est-ce qu'un achat responsable ?



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable

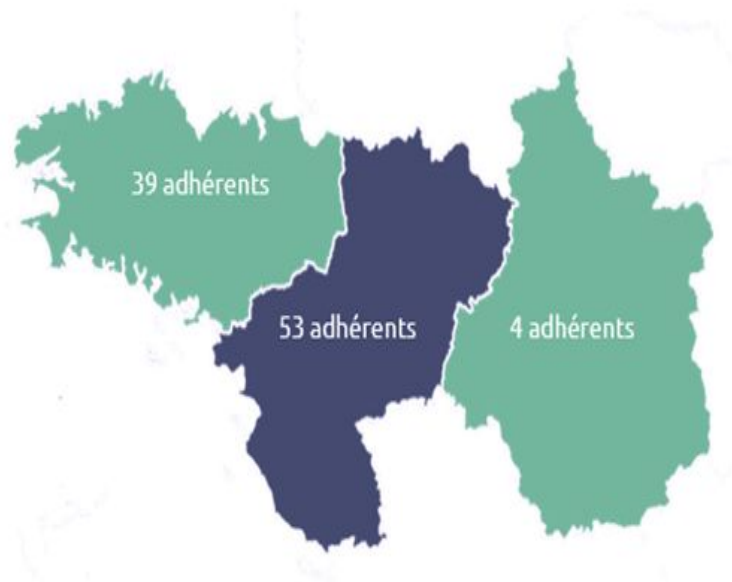


pour une commande
publique **durable**

Notre réseau

120 adhérents

+ 4 adhérents en Normandie



+ 20 adhérents en Nouvelle-Aquitaine

Notre ambition

Vous faire gagner du temps

Informer

Sensibiliser

Former

Innover
ensemble

Pour les adhérents

- Lettres d'informations trimestrielles
- Centre de ressources
- Adresse mail « adhérents »
- Webmatinales
- Groupes de travail

Pour tous

- Sensibilisations

Plus pour les adhérents : avoir accès aux replays en permanence

- Formations

Plus pour les adhérents : accueillir les formations pour inscrire plus facilement plusieurs agents de leurs structures

- Événements thématiques

Plus pour les adhérents : mettre en avant leurs démarches et avoir accès aux replays en permanence

Eco
Responsable

Solidaire

Achat durable &
responsable

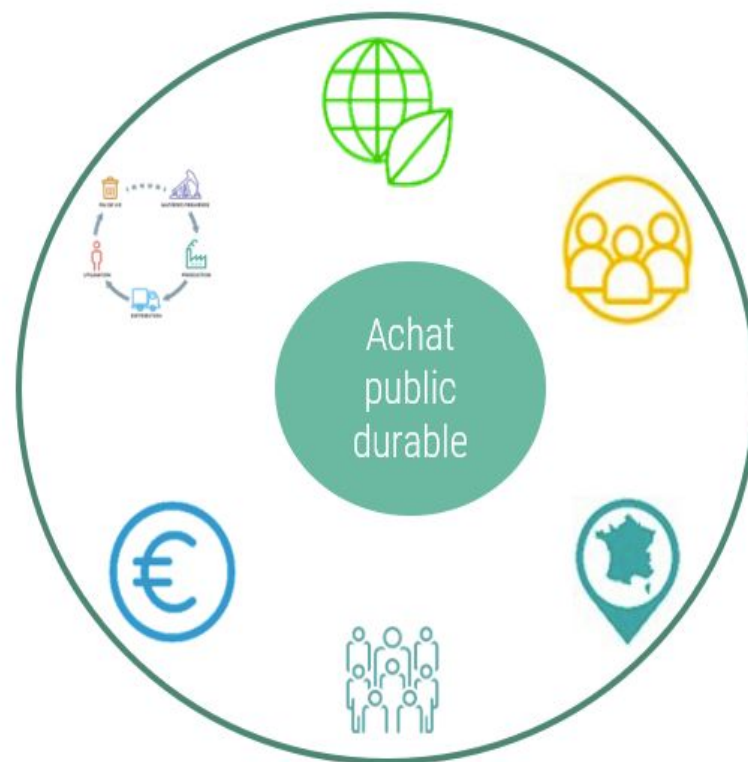
Equitable

Ethique

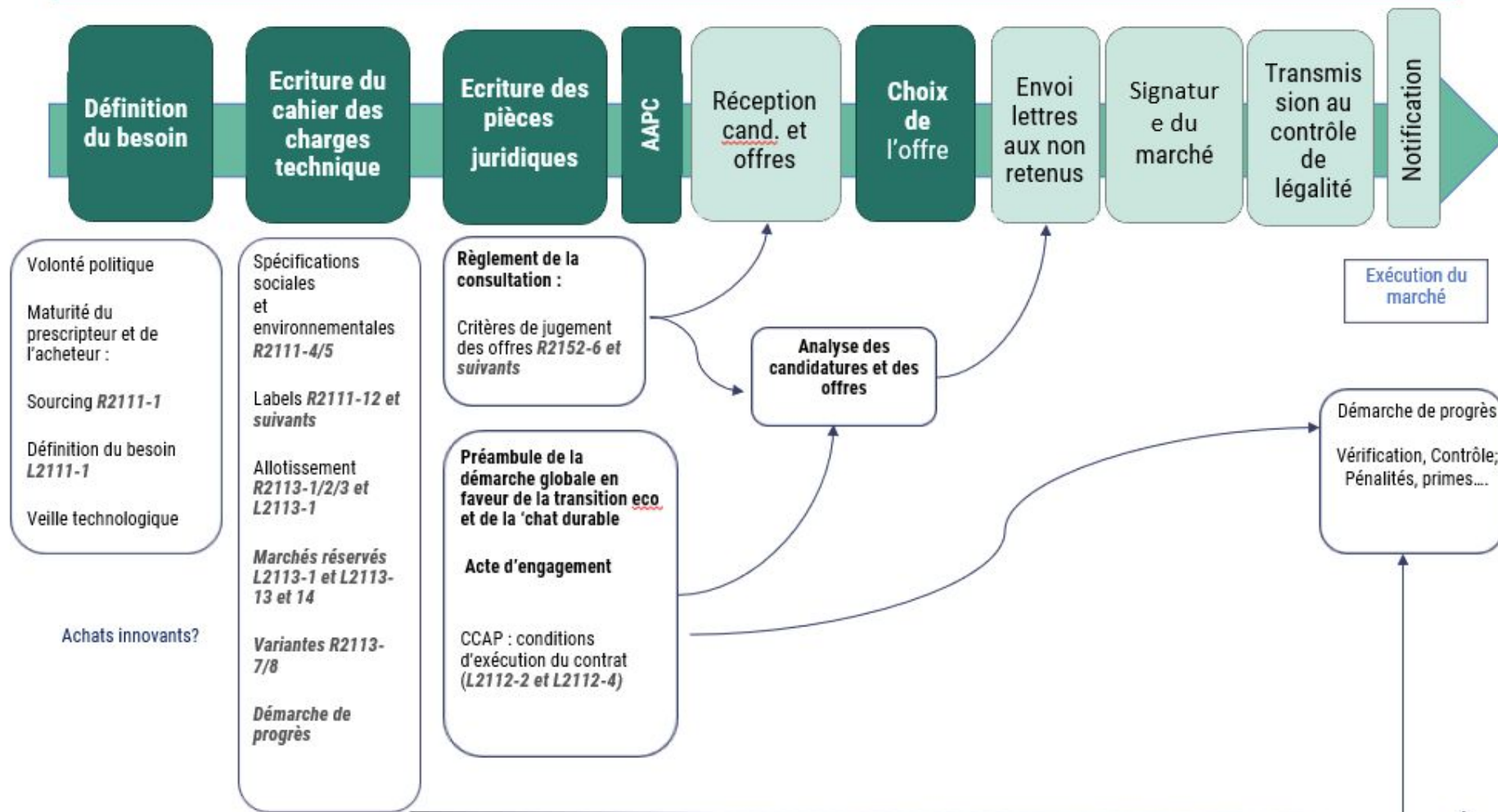
Un **achat public durable** est un achat public :

- intégrant des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique ;
- qui prend en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat ;
- permettant de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources ;
- et qui intègre toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

Définition du *Plan national d'action pour les achats publics durables*, 2015-2020



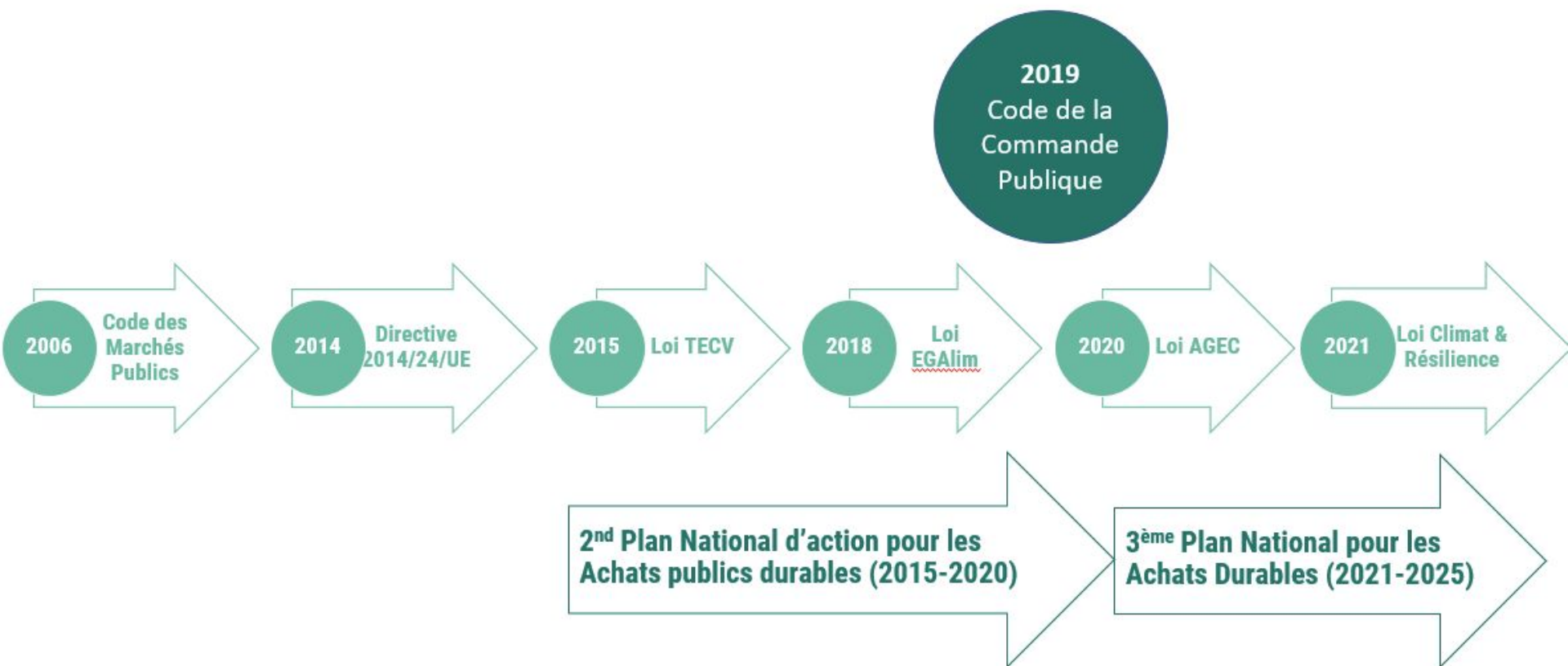
Les étapes d'intégration de considérations sociales et environnementales sur la chaîne de l'achat



Actualités de l'achat responsable



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable



2020

Loi AGECE

Renforce la prise en compte de l'économie circulaire dans la commande publique

% obligatoires d'achat HT de produits issus du réemploi/reconditionnement/recyclage

Objectifs inscrits dans la loi:

- ➡ Privilégier les achats issus du réemploi ou intégrant des matières premières recyclées (Article 55)
 - ✔ Lors de leurs achats publics et dès que cela est possible : réduction de la consommation de plastiques à usage unique, la production de déchets et privilégier les biens issus du réemploi ou qui intègrent des matières recyclées, en prévoyant des clauses et critères spécifiques dans les cahiers des charges.
 - ✔ Pour l'acquisition d'un logiciel, les administrations encouragent l'utilisation de logiciels écoconçus pour limiter la consommation énergétique
- ➡ Obligation de réaliser un **diagnostic relatif à la gestion des produits, matériaux et déchets** issus de travaux de démolition ou réhabilitation de bâtiments (article 51) ;
- ➡ Obligation d'achats issus du réemploi ou intégrant des matières premières recyclées (article 58)
 - ✔ 20 à 100 % des biens acquis issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées ;
- ➡ Achat de constructions temporaires reconditionnées (article 56)
- ➡ Matériaux de réemploi dans les bâtiments publics (article 59)
- ➡ Obligation d'achat de pneumatiques rechapés (article 60)

2021-2025

Plan National pour des Achats durables



Objectifs qu'en 2025 :

100% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition environnementale**

30% des marchés passés au cours de l'année comprennent au moins une **disposition sociale**.

2021 Loi Climat & Résilience

Introduire les objectifs du développement durable dans les principes de l'achat public et d'obliger l'acheteur à justifier de leur prise en compte.

Prise en compte du DD dans les clauses, conditions d'exécution et critères de sélection

Objectifs inscrits dans la loi:

Achat public durable

- ➔ La prise en compte des objectifs de développement durable dans les **spécifications techniques** ;
- ➔ La prise en compte des caractéristiques environnementales de l'offre dans **les critères d'attribution** ;
- ➔ La prise en compte obligatoire de l'environnement dans **les conditions d'exécution** ;
- ➔ La prise en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi dans les **conditions d'exécution**
- ➔ Mise à disposition des acheteurs par l'Etat **d'outils opérationnels** de définition et d'analyse du coût du cycle de vie des biens pour les principaux segments d'achat
- ➔ Obligation d'utiliser des **matériaux biosourcés ou bas-carbone** dans au moins 25% des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique
- ➔ Obligation de mise en ligne des **SPASER**
 - ➔ Présenter des indicateurs précis sur le % des achats socialement et écologiquement responsables

Date d'application par décret mais au plus tard 5 ans après la publication de la loi

Se doter d'une feuille de route : les SPASER



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable

Pourquoi mettre en place un SPASER ?

- Respecter la loi / faire preuve d'exemplarité
- Réaliser un état des lieux de l'achat public
- Travailler en transversalité au sein de la collectivité
- Se doter d'un outil structurant de mise en oeuvre d'une commande publique responsable
- Faire évoluer ses pratiques d'achats
- Renforcer l'accessibilité de l'ESS à la commande publique
- Favoriser la montée en compétence des acteurs économiques du territoire en matière de commande publique
- Co-élaborer et rendre visible la stratégie d'achat de la collectivité

Quelques points de méthodologie

- Impulsion : une volonté politique forte
- Co-construction du SPASER
- Contenu
- Gouvernance, Évaluation et suivi

Témoignage

- **Pascal Naëgelé, Directeur adjoint Ressources et Affaires Juridiques, Saint-Sébastien sur Loire**



Saint-Sébastien
sur-Lore

CONSTAT DE DEPART

2016

- **Des difficultés dans la définition et l'analyse de critères sociaux et environnementaux**
- **Des pratiques très hétérogènes** entre les services
- **Pas de vision globale** de la commande publique responsable

Nécessité d'impliquer les élus et l'ensemble
des services à la démarche

STRUCTURATION DE LA DEMARCHE

Adoption d'une charte de la commande publique responsable par le Conseil municipal (mars 2017)

Prise d'engagements:

- Réaliser un diagnostic des pratiques actuelles
- Adopter un plan pluriannuel de développement de l'achat public durable
- Assurer un suivi annuel de ce plan de développement
- Organiser en interne un temps fort annuel visant à faire monter en compétence les agents sur le thème de l'achat public durable



1- Plan pluriannuel de développement de l'achat public durable



ACHATS RESPONSABLES : PLAN D'ACTION 2017-2020

2017-2018

Thème	Objectif	Indicateur	Responsable	Statut
1. Traçabilité des produits et services	100% des produits et services sont traçables	100%	Service des Achats	En cours
2. Traçabilité des produits et services	100% des produits et services sont traçables	100%	Service des Achats	En cours

2018-2019

Thème	Objectif	Indicateur	Responsable	Statut
1. Traçabilité des produits et services	100% des produits et services sont traçables	100%	Service des Achats	En cours
2. Traçabilité des produits et services	100% des produits et services sont traçables	100%	Service des Achats	En cours

2019-2020

Thème	Objectif	Indicateur	Responsable	Statut
1. Traçabilité des produits et services	100% des produits et services sont traçables	100%	Service des Achats	En cours
2. Traçabilité des produits et services	100% des produits et services sont traçables	100%	Service des Achats	En cours

2 – Séminaire annuel (Insertion, RSE, Indicateurs, Labels, Economie circulaire)

3 – Suivi annuel (Réunion annuelle en bureau municipal)

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Grille d'analyse et de suivi

[illegible]

BILAN



- Une culture commune qui se développe
- Une prise de conscience partagée
- Un élément de pilotage et d'évaluation



- Disparité entre les services
- Projet chronophage

Des questions ?



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable

Les dispositions du code de la commande publique pour des marchés responsables accessibles aux structures de l'ESS



En partenariat avec :



Synthèse des principales dispositions pour des marchés responsables et accessibles aux entreprises de l'ESS :

(dans le code de la commande publique d'avril 2019)

1 L'intégration d'exigences sociales et environnementales

- ▶ Les conditions d'exécution (art. L2112-2) et les critères d'attribution (art. R2152-6 à R2152-8)
- ▶ L'utilisation des labels (art. R2111-12 à R2111-17)
- ▶ La notion de « cycle de vie » (art. R2152-9 à R2152-10)

2 Les marchés réservés

- ▶ Réserve de marchés aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés (art. L2113-12 à L2113-14)
- ▶ Réserve de marchés aux Entreprises de l'ESS (art. L2113-15 à L2113-16).

3 Les achats innovants

- ▶ Le partenariat d'innovation (art. L2172-3)
- ▶ L'expérimentation achats innovants (décret du 24 décembre 2018)

4 La simplification des procédures et l'accès facilité aux TPE / PME

- ▶ Obligation d'allotissement et généralisation de la dématérialisation
- ▶ Exigences réduites
- ▶ Dispense de procédures pour les marchés dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros

Témoignage

- Echobat (Sophie Seigneurin - Architecte)
Maison de Santé, CC des Vallées du Haut-Anjou



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable



Les points forts à retenir

- Mixage de 2 structures : ossature bois et banché de béton (*inertie thermique*),
- Emploi de matériaux bio-sourcés : (*qualité de l'air*), sur un projet contraint en prix : 1 753 €HT/ m² agencement compris,
- Chantier support de formations multiples : **insertion dans 7 lots**, lot dédié et travaux pratiques sur le chantier pour des jeunes en insertion,
- Partenariat exemplaire entre le maître d'ouvrage, les usagers et l'architecte, qui ont permis aux praticiens d'utiliser un outil à leur image

Enseignements :

- La concertation constante : entre tous les acteurs a permis à ce projet d'aller bien au-delà d'une simple commande de collectivités :
- concrétisation des réels besoins
- innovation du fonctionnement : service d'urgence, salle multifonction notamment pour la prévention, salle de vacation...

=> Les praticiens ont obtenu un outil de travail performant



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable

Des questions ?



En partenariat avec : **resecó**
pour une commande
publique durable

Identifier les structures du territoire et favoriser l'achat local et responsable



En partenariat avec : **resecô**
pour une commande
publique durable

Identifier et être mis en relation avec les structures ESS de son territoire

- **CartEco** : <https://carteco-ess.org/annuaire>
- RDV d'affaires **ESSPRESSO** (ex : à Laval, le 19/11)
- Catalogues/sourcing des **réseaux de l'ESS** (via la CRESS)

Exemples :

- *“Se fournir en Pays de la Loire” (par Anne Pontruchet de Solutions & Co)*
- *JO 2024*

=> Répondez à l'enquête sur les pratiques et besoins des collectivités en matière d'achats responsables !

Des questions ?



En partenariat avec : **resecó**
pour une commande
publique durable

Clôture et prochains RDV



Les prochains webinaires

- 13 décembre : ESS et revitalisation des centres-bourgs
- 17 janvier : ESS et transition énergétique
- 14 février : ESS et alimentation durable

Quelques ressources pour approfondir

- RTES : <https://www.rtes.fr/>
 - Point de RepèreSS Marchés publics & ESS : <https://www.rtes.fr/points-de-reperess-du-rtes-marches-publics-ess>
 - Point de repèreSS Les SPASER : <https://www.rtes.fr/points-de-reperess-les-spaser>
 - Fiche Kit MunicipalESS :
<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Fiche%20n%C2%B07%20-%20Commande%20publique%20responsable.pdf>
- Site CRESS : <https://www.cress-pdl.org/>
 - Publications de l'Observatoire : <https://www.cress-pdl.org/less-en-pays-de-la-loire/les-publications-de-l-observatoire/>
 - Portraits de structures ligériennes : <https://www.cress-pdl.org/less-en-pays-de-la-loire/les-portraits-de-structures/>
- ESS France : <https://www.ess-france.org/>
- CNFPT : <https://www.cnfpt.fr/>
- RESECO : <https://reseo.fr/>

Contacts

- RESECO : contact@reseco.fr
- CNFPT – Bruno Gémin : bruno.gemin@cnfpt.fr
- RTES – Chloé Sécher, chargée de mission : csecher@rtes.fr
- CRESS des Pays de la Loire :
 - Chloé Durey, responsable Développement économique et territoires : chloe.durey@cress-pdl.org
 - Anne le Pochat, responsable Communication et sensibilisation : anne.lepochat@cress-pdl.org